

GUIDE du COMPOSTAGE et du PAILLAGE



- J'habite en maison
- J'habite en immeuble
- Les bons gestes
- La transformation en compost
- Les déchets verts



SITOM
des Vallées
du Mont-Blanc



Le compostage s'inspire de la décomposition des feuilles dans la nature. Il permet de recycler chez soi une grande partie de ses déchets de cuisine.

En compostant, vous réduirez vos poubelles, et ainsi les pollutions et coûts liés à leur collecte, transport et traitement. Après plusieurs mois, un amendement organique naturel et gratuit est ainsi obtenu : le COMPOST.

Et les déchets de jardin ? Vous pouvez en composteur une partie ou bien les utiliser comme paillage pour protéger et nourrir votre sol.

SOMMAIRE

Composter : c'est facile et naturel !

■ **J'habite en maison :**
comment composter ? 3

■ **J'habite en immeuble :**
comment composter ? 5

Une méthode adaptée
Les missions des référents

■ **Les bons gestes** 7

Une méthode à appliquer
Quels déchets composter ?
Les règles d'or du compostage
Que faire quand...

■ **La transformation en compost** 12

Une oeuvre collective
Comment utiliser mon compost ?
Exemple d'utilisation

■ **Foire aux questions** 15

■ **Les déchets verts** 16

Stop au brûlage
Que faire avec ...

LE SAVIEZ-VOUS ?



de nos Ordures
Ménagères sont
des déchets
compostables !

Comment composter ?

OÙ RÉALISER LE COMPOSTAGE ?

- Sur terrain plat en contact direct avec la terre : les décomposeurs pourront ainsi s'implanter plus facilement
- Zone semi-ombragée
- Proche de la maison pour faciliter le dépôt des déchets

En fonction de la superficie du terrain, le compostage peut être réalisé en [tas](#) ou en [bac](#).

LE COMPOSTAGE EN TAS

+ LES AVANTAGES

- Pas de contraintes de volume
- Brassage aisé



Regroupez les déchets en andain (de 0.5m à 1.5m de hauteur) à même le sol.

- LES INCONVÉNIENTS

- Soumis aux aléas climatiques → surveillez l'humidité du tas régulièrement
- Accessible par les animaux → disposez vos déchets frais au milieu du tas
- Nuisance visuelle



Comment composter ?

LE COMPOSTAGE EN BAC (COMPOSTEUR)

+ LES AVANTAGES

- Faible encombrement
- Protection contre les aléas
- Inaccessible aux animaux

- LES INCONVÉNIENTS

- Volume restreint
- Brassage moins aisé qu'en tas
- Surveillance fréquente pour éviter l'assèchement

Le **bioseau** : facilement lavable, il accueillera vos déchets compostables dans votre cuisine avant d'être vidé au composteur.



L'**aérateur** : pour mélanger les biodéchets en décomposition et aérer le compost.

OBTENIR UN COMPOSTEUR



Depuis 2009, le SITOM propose la vente de composteurs (en bois ou plastique) au tarif subventionné de **15 euros** avec un bioseau de 10 litres offert.

Pour connaître les dates de vente et réserver un composteur, rendez-vous sur :

www.sitomvalleesmontblanc.fr ou au **04 50 78 10 48**

J'habite en immeuble



Une méthode adaptée

Pas de problème, le compostage peut se réaliser à l'échelle collective, en **pied d'immeuble** ou en **quartier**.

Les sites partagés sont composés de minimum **3 bacs** :



Réserve de broyat de branches

À chaque nouvel apport, ajoutez du broyat pour éviter le tassement du compost.



Dépôt

Ici vous déposerez vos déchets.



Maturation

Les déchets sont transférés dans ce bac quand celui de dépôt est plein. Quelques mois plus tard, il y aura du compost mûr.

COMMENT CRÉER UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

Le SITOM vous aide à monter le projet, installe gratuitement les composteurs au-delà de 6 foyers intéressés puis réalise un suivi régulier du site. Pour plus d'informations, contactez le SITOM sur www.sitomvalleesmontblanc.fr/formulaire-infos-composteur/





Les missions des référents

LES CLEFS D'UNE BONNE RÉUSSITE

- Une adhésion des ménages concernés (un sondage préalable ou une validation en assemblée générale est donc nécessaire).
- Une bonne organisation et une implication des participants par la désignation de référents.
- Au moins **2 référents-bénévoles** sont nécessaires sur chaque site.

LES MISSIONS DES RÉFÉRENTS

- vérifier la bonne tenue du site
- brasser la surface du compost toutes les 1 à 2 semaines (env 5 min)
- s'assurer d'avoir toujours du broyat de branches (Récupération possible gratuitement aux points de stockage)
- transférer le bac de dépôt lorsqu'il est plein (tous les 4 à 6 mois, environ 1h)

Contactez
le SITOM
pour toutes
questions.

LE SAVIEZ-
VOUS ?

2 tonnes / an
quantité moyenne de
déchets détournés sur
un site partagé
(avec environ 30 foyers
participants)

De la même manière, le compostage peut aussi se faire dans certaines institutions : établissements scolaires, maisons de retraite, restaurants ...



Les bons gestes



Une méthode à appliquer

①



Je **verse** mes déchets (pas d'apport supérieur à 20cm)

②



J'**étale** et je **mélange** avec la couche superficielle (sur les 20 premiers centimètres)

③



Je **recouvre** de matière structurante et carbonée : broyat de branches, feuilles mortes, ...

LES OUTILS POUR COMPOSTER



La **griffe** : pour mélanger les déchets en surface



La **fourche** et/ou le **croc** : pour faciliter le transfert des matières



La **pelle** : pour récupérer le compost mûr

Quels déchets composter ?

✔ **Je mets**
en petits morceaux



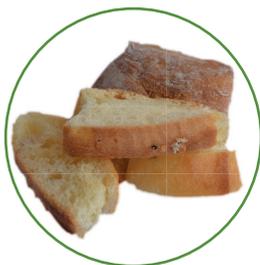
Fruits (dont agrumes) /
légumes **coupés**
(crus, cuits, abimés...)



Restes d'origine
végétale (pâtes, riz...)



Noyaux, coques,
coquilles d'oeufs
écrasées



Pain
émietté



Mouchoirs / essuie-tout
/ boîtes d'oeufs
déchirés et
non imprimés



Marc / filtre café
Sachets thé

Les bons gestes



! EN COLLECTIF

Pour faciliter le travail des référents et ne pas surcharger les composteurs, **ne sont acceptés dans les composteurs collectifs que les déchets de cuisine.**

! EN INDIVIDUEL

Vous pouvez aussi ajouter **une partie de vos déchets de jardin** → racines de plantes, feuilles mortes, écorces d'arbres, fleurs fanées, foin, paille, mousses, lichens, copeaux de bois, branchage de petites tailles...

⊖ Je ne mets pas dans mon bioseau



- Poissons / arêtes
- Viandes / os
- Fruits de mer
- Produits laitiers
- Litières
- Huiles
- Sacs biodégradables et compostables*
- Capsules (café...)

***Le piège des sacs dits «compostables» :** Interdits dans le composteur, ils sont composés de 30% à 80% de matières «biosourcées», le reste étant du plastique ! À la maison, il est très difficile d'obtenir l'ensemble des conditions nécessaires à leur dégradation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

60 à 90%

C'est la quantité d'eau contenue dans un biodéchet



Les règles d'Or du compostage

L'objectif est de maintenir un **environnement favorable** aux organismes qui transforment les déchets en compost.

- 1 **Varié les déchets :**
brun/vert, carbone/azote, sec/humide, rigide/ mou.
- 2 **Aérer le compost**
minimum toutes les deux semaines (sur les 30 premiers cm).
- 3 **Couper en morceaux**
les gros déchets.
- 4 **Surveiller l'humidité :**
Un compost toujours humide mais sans excès.



Le broyat :

Un élément **indispensable** pour composter !

- Il absorbe l'humidité en excès.
- Il aère passivement le compost grâce à l'enchevêtrement de ses fibres.
- Il apporte du carbone.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour tester la bonne humidité, prenez une poignée de compost et pressez-là.

- Si de l'eau s'écoule → c'est qu'il est trop mouillé.
- S'il s'effrite → c'est qu'il est trop sec.
- Si des gouttes se forment sans ruisseler → c'est parfait !



Que faire quand ...

Symptôme	Cause	Solution
Moucheron	Déchets de cuisine (notamment riches en sucres - bananes, carottes, melon...) non recouverts.	Recouvrez avec des matières sèches (broyat de branches, feuilles, paille, ...).
Mauvaises odeurs	Excès d'azote et manque d'oxygène.	Ajoutez des déchets plus secs et ligneux (broyat de branches, feuilles, paille ...) et remuez pour les mélanger et aérer.
Rien ne se passe	Trop de déchets secs.	Arrosez et mélangez.
Présence de rongeurs ou de fourmis	Compost partiellement ou entièrement sec.	Brassez et humidifiez le compost.
Présence de gros vers blancs	Ce sont des cétoines dorées, larves inoffensives ! C'est bon signe.	Encore un peu de patience, votre compost est presque prêt.

La transformation en compost



Ver rouge, eisenia foetida

Une oeuvre collective



La décomposition des déchets est assurée par toute une chaîne de **décomposeurs** agissant simultanément ou successivement. Les plus nombreux et les premiers à entrer en action sont les **micro-organismes** (bactéries et champignons).



Filament de champignons

Comment ces décomposeurs arrivent dans le compost ?

La plupart des micro-organismes sont déjà présents sur ou dans les déchets et prolifèrent dans le composteur. D'autres arrivent en volant (moucheron, mouche, cétoïne..). Et enfin le compostage à même la terre permet la colonisation naturelle par des vers, insectes, acariens...



lula

Votre compost chauffe ?

C'est tout à fait normal, certaines bactéries entraînent une montée de température du tas de compost (jusqu'à 70 degrés). Mais le processus de compostage peut tout aussi bien se faire à froid.



Larve de cétoïne



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour se reproduire, le ver pond des cocons, jaune orangés, d'environ 1 ou 2 mm. Il est fréquent d'en observer dans le tas de compost. Un individu peut donner naissance à 500 petits en une année !

La transformation en compost

Comment utiliser mon compost ?

LES BIENFAITS DU COMPOST

- **Enrichir** le sol et sa faune → limitation du développement d'organismes pathogènes et protection des plantes contre les ravageurs.
- Alléger le sol, le rendre plus maniable, améliorer la rétention d'eau → réduction de l'arrosage et l'entretien.
- **Nourrir** gratuitement et naturellement les plantes (phosphore, azote, potasse...) → réduction de l'usage des produits chimiques et économie.

MON COMPOST EST-IL MÛR ?

- Aspect homogène,
- Couleur sombre,
- Agréable odeur de sous-bois,
- Structure grumeleuse,
- Absence de décomposeurs.



Le compost est mûr et utilisable après environ **1 an** dans nos régions.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour que le compost garde toutes ses propriétés, utilisez-le dans l'année et conservez-le à l'abri de la pluie, de la chaleur et du soleil.

La transformation en compost

Exemples d'utilisations

Où ?	Quand ?	Comment ?
Au potager / massif de fleurs	Automne sur les parties libres ou printemps (15j avant les semis)	Répandez-le sur le sol (1 à 5cm d'épaisseur) puis griffez-le dans les 10 premiers cm du sol
Jardinières (rempotage, semis...)	Toute l'année	Mélangez 1/3 de compost avec 2/3 de terre puis utilisez ce support pour vos cultures
Petits fruits ou arbres fruitiers	Été ou automne	Répandez 3kg/m ² /an



Les quantités de compost à apporter varient en fonction du type de sol et de plantes. L'idéal est de **pailler** juste après l'apport de compost (voir les avantages du paillis page 18).

Attention : Enfouir le compost à plus de 15cm de profondeur peut augmenter la sensibilité des plantes aux parasites et aux maladies.

Questions Réponses

Peut-on mettre les agrumes au compost ?

OUI. Ils se décomposent vite et leur acidité ne pose aucun problème.

Puis-je mettre tout mon gazon dans mon composteur ?

NON. Pour avoir un bon compost, il est important de diversifier ! Vous pouvez incorporer progressivement en petite quantité et plusieurs fois votre herbe (séchée préalablement au soleil) dans le compost. Autre solution : le paillage ou la tonte-mulching (cf page 17).

Et les cendres de bois ?

NON ou bien en faible quantité car le risque est d'asphyxier le compost. Le mieux est encore d'épandre la cendre directement sur le gazon.

Et les mauvaises herbes ?

OUI. Si elles ne sont pas montées en graines. Dans le cas contraire, il faut s'assurer d'une longue maturation.

Faut-il tamiser le compost avant utilisation ?

OUI. Pour préparer un mélange compost-terre pour les semis et pour les rempotages. Sinon ce n'est pas utile.

Peut-on composter en hiver ?

OUI. Bien qu'en hiver la température extérieure ralentit la transformation du compost, cela n'empêche pas le bon fonctionnement de votre composteur.

N'hésitez pas à nous
poser vos questions :
compostage@sitom.fr

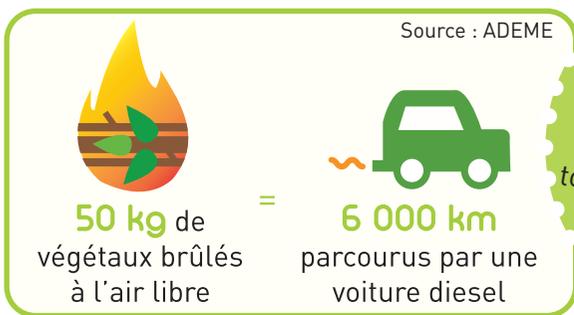


Stop au brûlage

Le brûlage à l'air libre des déchets verts a des **conséquences néfastes** sur la santé, l'environnement et le climat. Cela émet des polluants, risque d'entraîner des incendies et crée des troubles de voisinage par sa fumée et son odeur nauséabonde.

Le brûlage des déchets végétaux est **interdit** par l'arrêté préfectoral n°2012131-0019 (10/05/2012) pour les particuliers comme les professionnels.

Tout brûlage de déchets verts est passible d'une contravention de 450 euros (article 131 – 13 du code pénal).



Des solutions alternatives existent : le compostage, le broyage et paillage, la tonte mulching, l'apport en déchèterie...



Que faire avec la pelouse

LE MULCHING :

Couper finement la pelouse et la laisser sur place. Elle se décompose alors très rapidement.

Les avantages du mulching :

- Fertilise naturellement la pelouse,
- Protège le sol contre la sécheresse,
- Évite le ramassage et les trajets en déchèterie...

Astuce : une tondeuse mixte vous permettra de faire du mulching ou bien de récolter le produit pour pailler.

LE PAILLAGE :

Sur les plantes à croissance rapide, maximum 2 à 3 cm d'épaisseur d'herbe fraîche.



LE COMPOSTAGE :

Introduire petit à petit la tonte dans le composteur. La mélanger avec de la matière carbonée (feuilles mortes, broyat ...).

Astuce : Esthétique, pratique et facilitant la biodiversité, la tonte différenciée permet de diminuer la corvée de tonte. Cela consiste à adapter la fréquence et la hauteur de coupe selon les différentes parties de l'espace concerné.





Que faire avec les feuilles mortes

LE MULCHING :

Passer la tondeuse mulching sur les feuilles mortes. Elles seront absorbées en 1 semaine par votre pelouse.

LE PAILLAGE :

Au **potager**. Pour les feuilles coriaces : passer les à la tondeuse pour faciliter leur décomposition.



LE COMPOSTAGE :

Utiliser en **complément** des déchets de cuisine. Le compostage assainira aussi les feuilles malades.

Astuce : Stocker les feuilles mortes à l'automne pour les utiliser en mélange dans le compost toute l'année.



2007 SUR...

Le paillage : recouvrir un sol nu avec un paillis (broyat de branches, paille, feuilles mortes, tonte de gazon, plantes fraîchement coupées...)

Avantages :

- Limite l'arrosage et le désherbage
- Protège le sol du gel et de la chaleur
- Enrichit et améliore la vie du sol
- Evite les trajets en déchèterie

Les déchets verts

Que faire avec les branchages

 • pour les **petits branchages** (rosiers, tailles annuelles de thuyas, framboisiers...)

LE BROYAGE : Une simple tondeuse suffit ! Etalez les jeunes pousses de l'année sur le sol et passez la tondeuse dessus.

LE PAILLAGE : Au potager.

 • pour les **plus gros branchages** (arbres fruitiers...)

LE BROYAGE : A l'aide d'un broyeur trouvable en commerce.

LE PAILLAGE : Au pied des vivaces ou des petits fruits.

LE COMPOSTAGE : Utiliser le broyat comme structurant.

 • pour les **gros branchages** (arbres fruitiers...)

Créer un **andain** de branches mortes. Refuge pour la biodiversité, il peut être utilisée comme pare-vue, brise-vent ou pour faire grimper des plantes...

100M SUR...

Le paillis herbicide des thuyas et cyprès : Leur paillis herbicide peut être utilisé pour les plantations de plusieurs années ou les plantes de terre de bruyère.



Astuce : Pour éviter des tailles trop fréquentes, choisissez des arbustes à croissance lente.



Sources :

- Fiches techniques du Réseau Compost Citoyen
- Broyage et paillage au jardin, guide ADEME 2018
- Compost et paillis, Denis Pépin, Ed. Terre Vivante 2017

Crédits photos : SITOM

Impression sur papier 100% recyclé – 1^{ère} Trace Sallanches



SITOM
des Vallées
du Mont-Blanc

Pour plus de renseignements, contactez
le SITOM au **04.50.78.10.48** ou par mail
à **compostage@sitom.fr**

**269, rue des Egratz
74190 PASSY**